Le 1^{er} avril 2003

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 25 MARS 2003

Le conseil municipal s'est réuni le 25 MARS 2003 à 20 H 00 en session ordinaire sous la présidence de M. PELLAT Fernand, Maire.

Absents excusés: Mrs ROBERT Gérard, MESONA René Pi erre

Secrétaire de séance : M. CHOTAN Christophe

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

MODIFICATION DU POS

Le maire rend compte des conclusions du commissaire enquêteur relative à l'enquête publique sur la modification du P.O.S. devenu P.L.U. Il convient maintenant de prendre la délibération approuvant la modification. Accord du conseil.

VOIRIE

M. REGAL fait le point sur le programme de travaux pour l'année 2003. ACCORD du conseil.

M. BORIES fait remarquer à nouveau qu'il co nvient de faire ralentir la circulation au niveau du lavoir. Monsieur le maire doit relancer les services de l'équipement pour une étude à ce sujet.

URBANISME

Monsieur VIENNOT rend compte de la réunion qui a eu lieu en préfecture sur le schéma de cohérence territoriale. Une délimitation a été faite autour de la plaine de Valence.

FOURRIERE

Monsieur le maire informe le conseil que les subventions communales ne sont plus légales et qu'il convient de lancer une délégation de service public relatif à la mise en fourrière des animaux errants sur les communes. A voir avec les communes alentours.

BIBLIOTHEOUE

Monsieur VIENNOT rend compte de la réunion qui a eu lieu avec les bénévoles. Un projet de règlement intérieur a été élaboré et complété par le maire. Mmes SCHIBLER et JAFFUEL sont nommées régisseur de la régie municipale pour l'encaissement des adhésions. Une inauguration aura lieu le 17 Mai à 11 heures.

PRETS

Monsieur le maire demande au conseil l'autorisation de négocier les prêts relatifs à la traverse du village avec les différentes banques (DEXIA, crédit agricole). Accord du conseil.

PERSONNEL COMMUNAL

Monsieur le maire informe le conseil que Mme GIROUD Valérie sera titularisée à compter du 1 er avril 2003.

Une réunion de concertation avec les maires d'Arthemonay, Bathernay, Charmes, Margès, Montchenu et St Christophe aura lieu le 8 avril prochain pour un projet de restaurant scolaire en commun.

Ce document a été fabriqué par PDFmail (Copyright RTE Software) http://www.pdfmail.com

Monsieur le maire a demandé à M. DUBOIS, architecte, de venir nous faire un devis de travaux pour l'aménagement de notre cantine suite à la mise aux normes demandés par les services vétérinaires.

Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation de mettre le poste de Jean -Marie FUSTIER à 35 Heures. Par un vote à main levée, sur 13 VOTANTS, par 12 voix POUR et 1 ABSTENTION, M. FUSTIER est embauché sur un poste à temps complet.

ACHAT TONDEUSE

Monsieur le maire informe le conseil que Monsieur DUMOULIN, maire de Margès procède à un comparatif des coûts auprès de plusieurs fournisseurs pour l'achat d'une tondeus e en commun. Une réunion aura lieu à Margès le 8 avril prochain afin de déterminer le choix du matériel. La dépense a été prévue au budget primitif.

ADDIM

Demande du Sou des Ecoles pour baisser la participation de l'association sur la facture de l'éveil musical dispensé à l'école publique. Accord du conseil. L'association ne paiera qu'un tiers de la facture pour l'année 2003.

POSTE

Mmes CHUILON et MECHLING doivent participer à une réunion sur le devenir des agences postales.

SENTIERS PEDESTRES

M. GERMAIN fait le compte rendu de la commission et du projet d'un sentier partant du village vers Champos. L'accord des différents propriétaires doit être obtenu pour l'aboutissement de ce projet. Projet également de contourner le champ de M. COMTE vers le terrain de stock cars pour la boucle 26.

ENVIRONNEMENT

La commune s'est inscrite pour une journée nettoyage de printemps le samedi 24 mai de 9 à 11 heures. M. GERMAIN voudrait y associer les écoles de la commune. Accord du conseil.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur GERMAIN demande à ce que le terrain situé au dos du lavoir soit nettoyé.

Demande du président du stock cars pour une prise en charge d'une facture de broyage. Accord du conseil pour une participation.

SEANCE LEVEE A 23 Heures.